

Compte-rendu du conseil municipal de Saint-Martin-en-Vercors

Séance du 03 février 2022

Présents : Andrée Séquier, Jean-Christophe Dye, Philippe Desfeux, , Patricia Mottin, Anaïs Idelon, Lionel Dusserre, Sandrine Bellier-Benistand, Lucie Valentin, Jean-Marie Guillet

Excusé ayant donné pouvoir : Jean Vignon

Meryl Monteil présente la proposition de programme de travaux pour l'année 2022.
Les élus étudieront le programme lors du vote du budget communal.

Délibérations du conseil

→ Renouvellement pour un an du bail précaire du local commercial situé sous l'hôtel du Vercors à Marjorie PUEL aux mêmes conditions.

Voté à l'unanimité.

→ Madame le Maire propose au conseil de voter une motion de soutien à Radio Royans afin d'obtenir une nouvelle fréquence d'émission pour une réception sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes du Royans-Vercors.

Voté à l'unanimité.

→ Madame le Maire informe le conseil que la mairie a reçu une lettre de l'organisation syndicale de la Poste les informant du projet de fermeture de la Plateforme Industrielle du Courrier (ex Centre de Tri Courrier) de Valence. Les activités courrier seraient transférées à la Plateforme Industrielle du Courrier de Saint-Priest dans le Rhône et entraîneraient la modification du tri et de l'acheminement du courrier pour l'ensemble du département. La fermeture définitive interviendrait en octobre 2023. Le Maire propose au conseil de voter une motion de soutien face à la fermeture de la Plateforme Industrielle du Courrier.

Voté à l'unanimité.

Décisions du conseil

→ Madame le Maire informe le conseil que la commission communication souhaite adhérer à l'application mobile « PanneauPocket » qui permet la publication d'informations et d'alertes à destination des habitants.

Les élus approuvent la mise en place de ce nouvel outil de communication.

→ Madame le Maire informe le conseil qu'un habitant ayant déposé un permis de construire a fait une demande à la municipalité pour installer une caravane sur son terrain durant la réalisation des travaux.

Les élus acceptent cette demande sous condition que la caravane soit retirée une fois les travaux achevés.

→ Madame le Maire informe le conseil que suite à l'accord d'un permis de construire au hameau de Tourtre et pour le futur lotissement au nord du village, il y a lieu de dénommer deux nouvelles voies communales pour l'adressage postal de ces nouvelles constructions.

Il sera donc créé :

- Au hameau de Tourtre : Impasse du pré du clos
- Lotissement nord du village : Allée du réservoir

Questions diverses

→ Madame le Maire informe le conseil que les associations ont déposé leur demande de subvention 2022 auprès de la commune. Un récapitulatif des demandes a été transmis aux élus afin qu'ils en prennent connaissance avant le vote du budget communal.

Tour de table

→ Jean-Christophe Dye relate la réunion de la commission environnement de la CCRV. Il a été évoqué le bilan financier du SPANC. Ce service de la CCRV fonctionne bien car le bilan est excédentaire.

La CCRV doit renouveler ses deux camions poubelles. Une réflexion est menée sur cet investissement.

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 3 mars 2022 à 20h30

Secrétaire de séance : Patricia Mottin